

Anna Maria MOUNIER (1854 – 1914)

Une vie d'ombres et de silences dans l'Algérie coloniale

Biographie reconstituée à partir des archives d'état civil d'Algérie (ANOM), du dossier médical de l'asile psychiatrique de Pierrefeu-du-Var (17 X), de la presse coloniale (L'Indépendant de Mostaganem, Gallica-BnF), des matricules militaires du Tarn (AD 81) et des travaux généalogiques de Regis Devaux (Geneanet).

Rédigée le 2 juillet 2026.

Note liminaire

Cette biographie retrace la vie d'une femme qui, sur le papier des archives officielles, apparaît d'abord comme une épouse coupable, ensuite comme une malade internée, enfin comme une « veuve Pradel » morte seule à minuit dans un asile provençal. Cette femme n'a laissé aucun écrit personnel : ni lettre, ni journal, ni photographie identifiée. Tout ce qui nous reste d'elle procède du regard des autres — mari, juges, greffiers, médecins, tuteurs. La restituer, c'est traverser cette couche d'écriture masculine et administrative pour tenter d'entrevoir la personne. Les faits présentés sont documentés. Les interprétations sont signalées comme telles.

1. Une enfance orpheline en Oranie (1854 – 1875)

Anna Maria MOUNIER naît le **mercredi 10 mai 1854 à Mostaganem**, ancienne ville corsaire devenue chef-lieu d'arrondissement colonial du département français d'Oran. Elle voit le jour dans les vingt ans qui suivent le débarquement de Sidi-Ferruch et la conquête française d'Alger. Ses parents font partie de la génération pionnière des colons européens débarqués en Algérie pour occuper les terres redistribuées.

Son père, **Augustin MOUNIER**, propriétaire cultivateur natif de **Tence, arrondissement d'Yssingaux, Haute-Loire** — au pays du Velay et de ses paysages volcaniques — est né en 1819. En 1852, âgé de 33 ans, il exploite une ferme sise « à la hauteur de l'Aïn Séfra », dans la commune de Mostaganem. Sa mère, **Marie DENAT**, native de **Castillon, arrondissement de Saint-Girons, Ariège** — au piémont pyrénéen —, est de sept à huit ans plus jeune (elle a 25 ans en juin 1852, donc née vers 1827, et non 1824 comme l'indiquent certaines sources). Elle est déjà veuve : d'un premier mariage avec Michel MARCHAL (1810-1852), elle a eu deux

garçons, **François** (1847) et **Auguste** (1849), les demi-frères aînés d'Anna Maria. C'est donc dans une famille recomposée, marquée par le veuvage précoce et l'émigration coloniale de trois régions du Sud (Haute-Loire pour le père, Ariège pour la mère, plus tard Tarn pour le futur époux), que grandit Anna Maria.

Elle a un frère utérin, **Antoine Augustin Polycarpe MOUNIER**, né en 1852, avec qui elle partage les deux parents. Ce frère de deux ans son aîné jouera un rôle décisif à la fin de sa vie.

Le premier trauma survient très tôt : **Marie DENAT meurt le 27 novembre 1859 à Mostaganem** — date confirmée par l'acte de mariage de 1879 de son fils Polycarpe (ANOM Ténès, acte 479683), qui décrit sa mère comme « **feue Marie DENAT, décédée à Mostaganem le vingt-sept novembre mil huit cent cinquante neuf** ». Anna Maria a **cinq ans**. Elle perd sa mère alors qu'elle est encore une petite fille. On imagine sans peine ce que cette perte a pu représenter dans un contexte colonial où les femmes assumaient seules l'essentiel de la vie domestique et de la socialisation des enfants.

Le père Augustin ne reste pas longtemps veuf. **En 1860, il épouse en secondes noces Euphrasie VAUGIEN** (1838-1904), une jeune femme de vingt-deux ans, à peine dix-sept ans de plus qu'Anna Maria elle-même. De cette union naîtront quatre demi-frères et demi-sœurs, tous plus jeunes qu'Anna Maria : Suzanne (1861), Eugénie (~1873-1876), Suzanne Anna (1876), et un enfant « sans vie » en 1879. La maisonnée d'Augustin Mounier est donc, dans les années 1860-1870, une famille nombreuse et recomposée où Anna Maria est à la fois l'aînée par le côté maternel et la benjamine par le côté paternel.

Nous ne savons rien de cette enfance sinon ce que le contexte permet de deviner : Mostaganem, ville portuaire, échelle du blé, port de contrebande de la corniche oranaise ; école des filles animée par les sœurs, catéchisme, langue française parlée à la maison, arabe entendu dans la rue ; travaux domestiques ; la peur — sans doute — des insurrections indigènes qui font périodiquement trembler les campagnes coloniales.

2. Le mariage colonial (1875)

Le **mardi 16 novembre 1875**, à l'âge de 21 ans, Anna Maria épouse à **Aïn-Tédelès** (commune rurale de l'arrondissement de Mostaganem) un cultivateur de trois ans son aîné : **Louis PRADEL**, né le 21 décembre 1848 à Ambialet dans le Tarn.

Louis a émigré enfant en Algérie avec sa famille. On l'a inscrit en 1868 au registre matricule militaire du canton de Villefranche-d'Albigeois — matricule 399 — alors qu'il résidait déjà à Tiaret, en Oranie.

Son parcours militaire, désormais bien documenté grâce à la lecture haute résolution du registre matricule (AD Tarn, cote 1R2_002), se décompose ainsi :

- **11 novembre 1869** : incorporé au **92^e régiment d'infanterie** de ligne ;
- **6 août 1870 – 8 mars 1871** : participe à la **guerre franco-prussienne** contre l'Allemagne. Le 92^e RI est notamment engagé lors des opérations autour de Metz et du siège de la ville ; nombreux soldats ont été faits prisonniers puis libérés après l'armistice de janvier 1871 ;
- **30 avril – 1^{er} mai 1871** : campagne « à l'intérieur » — vraisemblablement liée à la répression de la Commune de Paris qui embrase la capitale pendant le printemps 1871 ;
- **26 avril 1872** : muté au **9^e régiment de cuirassiers** comme cuirassier de 2^e classe (l'une des armes d'élite de la cavalerie lourde) ;
- **6 novembre 1873** : classé dans l'armée territoriale, affecté au **2^e Régiment de Chasseurs d'Afrique** ;
- **30 juin 1874** : libéré du service actif, passe dans la réserve ;
- 1879, 1881 : accomplit deux périodes d'exercices ;
- **1^{er} juillet 1883** : passe dans la réserve de l'armée territoriale — carrière militaire terminée.

Cette biographie militaire, qui a longtemps été résumée dans la mémoire familiale à un simple « service pendant la guerre de 1870 », s'avère donc considérablement plus riche. Louis Pradel a servi près de quatre années sous les drapeaux, dans trois armes différentes (infanterie, cuirassiers, chasseurs d'Afrique), sur trois théâtres distincts (Algérie, front franco-prussien, intérieur du territoire pendant la Commune). Il rentre en Algérie en 1872 comme cuirassier, se démobilise en 1874, devient **propriétaire foncier** (mention marginale du registre matricule) et reprend sa vie de cultivateur en Oranie.

Le mariage est célébré **sans contrat de mariage** — signe soit de précipitation, soit d'absence de patrimoine à protéger, soit encore d'insouciance juridique. Le régime légal — la communauté de biens — s'appliquera avec toutes ses conséquences quand viendra la ruine, dix-huit ans plus tard. Aucune photographie de cette noce n'a été retrouvée. Aucune trace, non plus, du témoin des consentements, hormis la signature de l'officier de l'état civil sur les registres d'Aïn-Tédelès.

Le jeune couple s'installe dans la région de Tiaret, sur les hauts plateaux au sud de l'Oranie, dans une zone récemment ouverte à la colonisation après la répression sanglante de l'insurrection de Mokrani (1871). Le climat y est rude, les hivers froids, les étés torrides ; les terres, arrachées aux tribus indigènes séquestrées, promettent aux colons européens un enrichissement rapide.

De cette union naîtront **trois enfants** :

- **Louis Jacques PRADEL**, dit Louis II, le 27 janvier 1878 (il fondera plus tard le domaine agricole de Diderot, sera rapatrié en France après 1962, et mourra à Jeu-Les-Bois dans l'Indre le 6 janvier 1965 à 87 ans),
- **Maurille Marius PRADEL** en 1880 (il mourra à Alger en 1927 à 47 ans, ayant épousé Anna Ponce et eu six enfants),
- **Anna Hélène PRADEL** en 1881 (elle mourra à Aïn Kermes, arrondissement de Tiaret, en 1953 à 72 ans, ayant épousé Célestin Quentien en 1915).

En 1881, Anna Maria a 27 ans. Elle est mariée, mère de trois enfants, cultivatrice sur les terres de Tiaret. Sa vie ressemble, sur le papier, à celle de milliers de colonisatrices européennes d'Oranie.

3. La ruine (1891)

À la fin de l'année 1891, la vie du ménage Pradel bascule. Un **jugement de saisie réelle** est publié : l'administration annonce l'adjudication forcée de **128 hectares** appartenant aux époux. La mise à prix totale s'élève à 16 000 francs, soit à peine 125 francs l'hectare. C'est une vente rude qui révèle deux choses à la fois : Louis Pradel avait accumulé un patrimoine foncier significatif — mais il l'a également englouti dans ses vices connus (« joueur, alcoolique, peu travailleur », dit la tradition familiale).

En 1891, Anna Maria a 37 ans. Elle perd, par communauté de biens, la sécurité matérielle qu'elle avait construite. Elle vit désormais avec un mari devenu simple cultivateur sans terre, dans une petite maison de Tiaret, avec trois enfants adolescents à nourrir (Louis II a 13 ans, Maurille 11, Anna Hélène 10). Le déclassement social est brutal, dans une communauté coloniale où la propriété foncière fondait toute respectabilité.

Nous ignorons ce qu'Anna Maria a éprouvé pendant cette période 1891-1893. Les archives ne disent rien de ces deux années silencieuses. C'est peut-être là que commence, imperceptiblement, ce que les cliniciens d'aujourd'hui pourraient interpréter comme les premiers signes d'un trouble psychique — un changement de personnalité que l'entourage attribue à la ruine et au dépit.

4. Le scandale (mars – septembre 1894)

La nuit du 28 au 29 mars 1894

C'est en pleine nuit, sans doute peu avant l'aube, que le drame éclate à Tiaret. Selon les termes exacts du jugement de divorce prononcé six mois plus tard, **la nuit du 28 au 29 mars 1894**, Louis Pradel « a surpris son épouse en flagrant délit d'adultère avec le Sieur M..... ». Les témoins sont **des gardiens de nuit** — c'est-à-dire des veilleurs professionnels, employés à la surveillance du quartier — qui assistent à la scène.

Le nom de l'amant est délibérément masqué dans la copie officielle transmise à l'état civil d'Aïn-Tédelès. Le jugement mentionne plus loin, sans plus de précisions nominatives, que « l'inconduite de la femme Pradel est notoire, qu'elle s'est livrée à plusieurs personnes, notamment à M. J..., cultivateur, demeurant à Tiaret ». **Au moins deux amants** sont donc identifiés ou suggérés par la procédure. Le comportement d'Anna Maria est décrit comme public, répétitif, connu de la ville.

Fait remarquable : **Anna Maria avoue elle-même le jour même**, spontanément, devant le **Commissaire de police de Tiaret en présence de son Inspecteur**. Elle ne cherche ni à nier, ni à se défendre, ni à préserver sa réputation. Ce comportement — anormal pour une femme de sa condition dans une société coloniale où l'honneur féminin gouvernait tout — a de quoi étonner. Il pourrait s'agir d'un simple effondrement ; il pourrait aussi être, avec le recul, un des premiers signes d'un trouble du jugement social annonciateur de la maladie mentale qui la frapperait pleinement sept ans plus tard.

La procédure judiciaire (mai – septembre 1894)

Louis Pradel réagit sans tarder. Le **7 mai 1894**, il obtient le bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Mostaganem — preuve administrative que sa ruine est alors totale.

Le **15 mai 1894**, par l'entremise de son avoué Maître P. COLONIEU, il dépose une requête en divorce devant le Président du Tribunal civil de première instance de Mostaganem. Le **18 juin 1894**, Anna Maria est convoquée au cabinet du président ; elle ne comparaît pas. Un défaut est prononcé contre elle. Le **3 juillet 1894**, elle est de nouveau assignée par exploit d'huissier de Maître BARBE à Tiaret ; elle ne comparaît toujours pas.

Le **6 septembre 1894**, en audience publique du tribunal de Mostaganem, présidé par M. F. BONET, en présence du juge Théodore de BIENERT, du substitut du procureur LANG, et du commis-greffier BENEZET, le divorce est prononcé **par défaut, aux torts exclusifs d'Anna Maria MOUNIER**. La femme est condamnée aux dépens (50 francs). La communauté des biens est déclarée liquidée. **Les trois enfants sont confiés au père.**

Ce qui frappe le plus dans cette procédure, c'est qu'**Anna Maria n'a jamais comparu, jamais protesté, jamais fait valoir la moindre défense**. Elle a été jugée, condamnée, expropriée de ses enfants — sans un mot, sans un avoué à ses côtés. Ce silence est peut-être le résultat d'une résignation totale ; il peut aussi refléter un désengagement psychique déjà important, une dissociation, ou un état confusionnel qui la rendait incapable de se battre.

La transcription (25 février 1895)

Le **25 février 1895 à deux heures du soir**, le maire d'Aïn-Tédelès procède à la transcription du jugement en marge de l'acte de mariage de 1875. L'acte de divorce est désormais officiel. Anna Maria n'est plus l'épouse de Louis Pradel. Elle n'est plus la mère légale de ses trois enfants. Elle n'est plus rien, socialement.

Louis Pradel se remariera en secondes noces, entre 1894 et 1906, avec **Virginie FALCOU** — probablement une cousine germaine — sans avoir d'enfants de cette union. Il finira ses jours à Tiaret en 1921.

5. Les sept années d'errance entre Bosquet, Orléansville, Tiaret et Ténès (1894 – 1901)

Longtemps considérées comme totalement silencieuses, ces sept années s'éclairent enfin, grâce au croisement de plusieurs sources retrouvées en juillet 2026 : le dossier de la Légion d'Honneur du frère aîné Polycarpe MOUNIER (LEONORE, cote c-114429), l'acte de mariage ANOM de Polycarpe à Ténès en 1879, l'inventaire complet des actes MOUNIER à Bosquet (ANOM, commune BOSQUET), et l'arbre généalogique de Filae « généalogie Hélène Martin » (Helene.B354, descendante d'Anna Hélène PRADEL).

Un préalable est indispensable : contrairement à ce que la mémoire familiale et le mot « Mostaganem » du dossier médical de Pierrefeu pouvaient laisser croire, **la famille MOUNIER n'était pas ancrée à Mostaganem après 1875**. Le père Augustin est **propriétaire cultivateur à Bosquet** (aujourd'hui Hadjadj, à environ 30 km à l'ouest de Mostaganem), et ce dès au moins **1879** — c'est le mot exact utilisé par l'acte de mariage de son fils Polycarpe. C'est à Bosquet qu'il meurt le **31 mai 1897** — pas à Mostaganem. C'est à Bosquet que trois de ses filles se marient (Suzanne × GRANGEON 1880, Marie Augustine × COULIN 1885, Suzanne Anna × LIGNEUREUX 1899), et que meurt sa petite fille Eugénie en 1876. Bref, **la « maison MOUNIER » est à Bosquet**, ferme familiale active de 1876 (au plus tard) à 1899 (au moins). Ce fait, aussi banal soit-il à énoncer, redéfinit les alternatives géographiques offertes à Anna Maria après son divorce.

5.1. Un réseau familial à quatre points d'appui

En 1894, quand elle sort du tribunal, Anna Maria a — sur le papier — quatre lieux possibles où se réfugier en Oranie :

- **Bosquet**, chez son père Augustin (75 ans), sa belle-mère Euphrasie VAUGIER (56 ans), et ses demi-sœurs et demi-frères de la seconde union — dont Suzanne (33 ans, mariée), Marie Augustine, Suzanne Anna, et d'autres. Point d'appui rural, terre familiale.
- **Orléansville** (aujourd'hui Chlef), chef-lieu d'arrondissement dans la vallée du Chélif à 200 km à l'est de Tiaret, chez son frère utérin Polycarpe (42 ans), officier d'administration comptable à **l'Atelier des Travaux publics n° 1**, marié depuis 1879 à **Louise Eugénie Lazarine ARNAUD** (33 ans, née à Ténès). **Le couple n'a pas eu d'enfant** (l'état de service LEONORE porte explicitement « 0 masculin, 0 féminin »), ce qui le rendait tout indiqué pour accueillir une belle-sœur en difficulté.
- **Tiaret**, où vit encore son ex-mari Louis PRADEL, ses trois enfants (Louis II 16 ans, Maurille 14, Anna Hélène 13), et les enfants JOLY de sa sœur Mathilde décédée en 1889 : Claude Louis Alexis (13 ans) et Philippe Louis (12 ans), élevés par leur père Auguste JOLY. C'est le lieu du scandale, mais aussi celui de la mémoire de sa sœur.
- **Ténès**, port de mer de la vallée du Chélif, ville natale de sa belle-sœur Louise ARNAUD, où vit peut-être encore la famille ARNAUD (le père Laurent, alors quinquagénaire).

Une chronologie précise ne peut être établie de façon certaine ; mais les faits documentés permettent d'écarter d'emblée l'hypothèse simpliste d'un unique lieu de vie. Anna Maria, elle-même, dira au Dr Battarel à Alger en novembre 1901 qu'elle « a habité à différentes époques Orléansville, Tiaret, **Ténès**, etc. » — ce qui suggère un mouvement pendulaire entre ces quatre villes plutôt qu'un séjour fixe.

5.2. Ce que la carrière de Polycarpe permet de dater

Le dossier LEONORE contient l'état complet des services de Polycarpe (page 926 du dossier). On y apprend qu'il est affecté à **l'Atelier de Travaux publics n° 1** dès novembre 1885 (une première fois), une seconde fois de octobre 1892 à sa retraite en juin 1899, en passant entre-temps par les Ateliers n° 4 et n° 6. Autrement dit, dès la fin de 1892 — soit un an et demi avant le divorce d'Anna Maria — Polycarpe et Louise étaient déjà installés à l'Atelier n° 1 pour ce qui allait être sept années consécutives.

Cela signifie que la « supposition traditionnelle » qui plaçait Polycarpe à Orléansville « depuis 1895 » (car c'est en 1895 que sa sœur avait besoin de lui) est **incorrecte** : Polycarpe et Louise y étaient déjà, stables, dès 1892. Ce n'est pas l'arrivée d'Anna Maria qui a défini leur adresse, c'est leur adresse qui a défini le refuge d'Anna Maria.

5.3. Deux événements pivots — 1897 et 1899

Deux dates viennent scander cette période :

- **31 mai 1897 : mort d'Augustin MOUNIER à Bosquet**, à l'âge de 78 ans. Anna Maria perd son père — le seul homme qui l'avait, malgré tout, protégée dans son enfance après la mort de sa mère. Ce décès a très probablement déclenché une succession partagée entre onze co-héritiers (nous connaissons certains d'entre eux par l'annonce de vente sur licitation publiée dans *L'Indépendant de Mostaganem* du 11 juin 1905, huit ans plus tard). L'onde de choc affective et matérielle qu'un tel décès a pu produire, sur une femme déjà divorcée, isolée, sans revenu propre, est à peine imaginable.
- **1^{er} juin 1899 : Polycarpe est mis à la retraite** à Orléansville. Le 31 juillet suivant, le Conseil d'administration de l'Atelier n° 1 constate qu'il « fixe désormais sa résidence à Tiaret (Oran) ». Le refuge d'Anna Maria vient de disparaître : son frère quitte la vallée du Chélif pour retourner s'installer sur les hauts plateaux, dans la ville même qui l'avait chassée cinq ans plus tôt.

5.4. Le retour à Tiaret — un tournant psychique probable

L'installation de Polycarpe et Louise à Tiaret en juillet-août 1899 a très vraisemblablement entraîné Anna Maria à leur suite. Cela expliquerait la mention « Tiaret » dans la liste des lieux de résidence rapportée au Dr Battarel. Anna Maria a alors 45 ans. Elle revient vivre dans la ville où :

- son ex-mari Louis PRADEL exerce toujours sa vie ordinaire (il n'y mourra qu'en 1921) ;
- ses trois enfants ont grandi et sont devenus jeunes adultes (Louis II 21 ans, Maurille 19, Anna Hélène 18) ; ils ne l'ont pas revue depuis cinq ans ;
- ses neveux JOLY, orphelins de sa sœur Mathilde depuis 1889, ont dix-sept et dix-huit ans ;
- la petite bourgeoisie coloniale qui l'avait déchu est encore là, avec ses gardiens de nuit, ses commerçants, ses commères.

Ce retour paradoxal, sur la scène d'un scandale non digéré, est probablement **le facteur précipitant décisif de la décompensation psychotique** de novembre 1901. Il faut à peine plus de deux ans à la maladie pour rattraper Anna Maria après ce déménagement forcé.

5.5. Ce qui reste inconnu

Rien ne permet aujourd'hui d'établir avec précision la répartition des séjours d'Anna Maria entre Bosquet, Orléansville, Tiaret et Ténès entre 1894 et 1899. Les recensements nominatifs de ces communes ne sont pas indexés dans ANOM au-delà de 1904. Le dossier préfectoral d'Alger de son internement (demandé aux ANOM en 2026) pourra peut-être livrer des indices — notamment le nom des personnes qui l'ont signalée à la police d'Alger début novembre 1901, et

par conséquent son adresse au moment du basculement. En attendant, il faut retenir que **la période 1894-1901 n'a pas été un long exil linéaire à Orléansville, mais une trajectoire fragmentée entre plusieurs lieux d'attache familiale, avec deux pivots externes : la mort du père (1897) et le déménagement forcé du frère (1899).**

6. L'internement (novembre – décembre 1901)

Alger, 7 novembre 1901 — l'Hôpital de Mustapha

Anna Maria est admise à l'**Hôpital civil de Mustapha**, à Alger, dans les services d'observation psychiatrique. Elle a 47 ans. On ignore qui l'a signalée aux autorités — famille, voisin, médecin de ville, ou police. C'est là un des documents que le dossier de la Préfecture d'Alger, s'il est retrouvé aux ANOM, pourra un jour révéler.

12 novembre 1901 — évacuation sur les aliénés

Cinq jours plus tard, le **Dr Cuvinier** la fait évacuer sur le service spécialisé des aliénés. Son état est jugé alarmant.

20 novembre 1901 — le certificat du Dr Battarel

Le **Dr Battarel**, médecin de l'hôpital de Mustapha chargé du service des aliénés, rédige le certificat officiel. Il constate qu'Anna Maria est atteinte de « **manie avec idées de persécution et période d'excitation violente** », que son état ne s'améliorera pas à bref délai, et qu'elle est dangereuse pour elle-même et pour autrui. Il conclut à la nécessité de l'évacuer sur un asile spécial d'aliénés.

2 décembre 1901 — l'arrêté du Préfet d'Alger

Le **Préfet du département d'Alger** prend un arrêté d'admission, en vertu de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés et d'une **convention passée entre les préfets du Var et d'Alger le 18 août 1899** pour la prise en charge des aliénés d'Algérie à l'asile de Pierrefeu-du-Var. Les frais seront supportés par le budget départemental d'Alger.

4 décembre 1901 — l'arrivée à Pierrefeu

Anna Maria est embarquée sur un vapeur à Alger, débarquée à Marseille ou à Toulon, puis conduite à l'asile psychiatrique public d'aliénés de Pierrefeu-du-Var, au quartier Barnencq. Elle y arrive le **4 décembre 1901**. On lui attribue le **numéro matricule 2712**. Elle ne quittera plus l'établissement — sinon dans un cercueil, treize ans plus tard.

Le premier diagnostic — Dr Belletrud

Dès son arrivée, le médecin-chef directeur de Pierrefeu, le **Dr Michel BELLETRUD** (1856-1934), qui dirige l'asile depuis 1900 et le fera entrer dans son « âge d'or », dresse un certificat détaillé de 24 heures :

« Délire chronique avec idées d'empoisonnement, troubles de la sensibilité générale, hallucinations du sens génital. »

Et il précise le contenu du délire, mot pour mot :

« Ci-mise en poison dans son aliment, on la persécute à l'aide de fluide électrique, des ennemis l'ont violée la nuit et l'ont mise enceinte de quatre enfants. Idées vagues de grandeur. — Amaigrissement. »

Voilà donc l'univers mental d'Anna Maria en décembre 1901 : elle est persécutée par des empoisonneurs qui glissent des toxiques dans ses aliments ; par un « fluide électrique » invisible qui la manipule à distance ; par des « ennemis » qui la violent la nuit et l'ont rendue enceinte de quatre enfants imaginaires. À l'arrière-plan, quelques « idées vagues de grandeur » qui suggèrent un pôle mégalomane encore embryonnaire.

Ce tableau — délire chronique persécutif avec hallucinations cénesthésiques et pôle mégalomane — correspond exactement à la « **démence précoce paranoïde** » de **Kraepelin** ou, dans la nosographie française d'alors, au « **délire chronique à évolution systématique** » de **Valentin Magnan**. Ce sont les entités qui, dans nos catégories modernes, se rangent principalement sous la schizophrénie paranoïde à début tardif, avec en hypothèse alternative une paralysie générale progressive (neurosyphilis tertiaire) — hypothèse qui reste à confirmer par la recherche des dossiers médicaux ultérieurs.

Le certificat de quinzaine du 20 décembre 1901 confirme le diagnostic. À maintenir au traitement.

7. Les treize années à Pierrefeu (1901 – 1914)

Un asile modèle

L'asile où Anna Maria est enfermée n'est pas un lieu de brutalité. C'est, sous la direction du Dr Belletrud, l'un des établissements psychiatriques les plus modernes de France. Belletrud a agrandi l'asile en 1901 (quatre nouveaux pavillons), en 1905 (centre pour enfants), en 1907 (deux pensionnats de cent lits chacun, extension de l'exploitation agricole, kiosque à musique,

théâtre). En 1911, il ouvre une école d'infirmiers. Le personnel est jeune, en partie marié, logé sur place ; le régime alimentaire est décent ; les activités thérapeutiques par le travail (ergothérapie avant l'heure) sont valorisées.

En 1911, l'asile compte environ 734 internés et 112 employés résidents. Anna Maria est l'une de ces 734 personnes anonymes que le recensement de population, conformément à la règle de l'époque, ne nomme pas dans les listes nominatives.

1902-1903 — la chronique du délire

Le registre médical, tenu année après année, montre une **évolution stationnaire du délire**. Chaque mois, ou presque, une observation manuscrite. Les mots reviennent, monotones : *idées d'empoisonnement, troubles de la sensibilité générale, anémie, amaigrissement*.

En **novembre 1902**, une aggravation est notée : « *Délire des persécutions avec hallucinations sensorielles multiples. S' imagine que des hommes viennent la trouver la nuit. Pronostic très réservé.* » Les fantômes des « ennemis nocturnes » de son délire d'entrée reviennent.

En **janvier 1903**, le tableau se complète : « *Très excitée, parfois très violente.* » La malade a des accès de rage.

13 juin 1903 — le certificat pour le juge de Paix de Tiaret

Le **13 juin 1903**, à la demande de **Me Charles MEURICE, avoué à Mostaganem**, agissant pour le **Juge de Paix de Tiaret**, le Dr Belletrud délivre un « certificat de situation » attestant qu'Anna Maria est toujours internée et « ne me paraît pas actuellement susceptible de guérison ». On ignore la procédure exacte à laquelle ce certificat était destiné, mais son objet est vraisemblablement la préparation d'une mesure de protection juridique — probablement une mise sous tutelle.

13 avril 1904 — la mise sous tutelle

En effet, le **13 avril 1904**, le Tribunal civil de première instance de Mostaganem nomme **M. Benoit DENIS**, greffier de la justice de paix de Mostaganem, comme **mandataire spécial** d'Anna Maria pour la gestion de ses affaires patrimoniales. Elle est désormais juridiquement incapable. Ce jugement — que nous avons demandé aux ANOM — pourrait contenir des rapports médicaux, des correspondances familiales, et éventuellement révéler le nom de la personne qui a pris l'initiative de la faire mettre sous tutelle.

1904-1905 — les premières atteintes physiques

À partir de l'automne 1904, aux troubles mentaux s'ajoutent des atteintes physiques graves. Le **26 octobre 1904**, gastro-entérite grave, refus alimentaire (compatible avec le délire d'empoisonnement). Le **2 novembre 1904**, elle reste alitée, refuse le personnel qui la soigne.

En février 1905, le Dr Belletrud écrit une phrase qui donnera la couleur des dix années suivantes :

« Toujours atteinte de diarrhée tuberculeuse rebelle à tout traitement. État inquiétant. »

Anna Maria est désormais atteinte de **tuberculose intestinale** — probablement contractée dans l'atmosphère surpeuplée et sous-alimentée des dortoirs de l'asile. Elle survivra encore neuf ans avec cette maladie, ce qui témoigne d'une constitution physique remarquable, mais aussi d'une lente descente que rien ne pourra enrayer avant les antibiotiques (qui n'existent pas encore).

11 juin 1905 — une trace publique inattendue

Un événement, extérieur à l'asile, vient laisser une trace inattendue dans l'histoire d'Anna Maria. L'hebdomadaire **L'Indépendant de Mostaganem**, dans son numéro du dimanche 11 juin 1905, publie une **annonce légale** de vente sur licitation d'un terrain à Bosquet, arrondissement de Mostaganem, appartenant aux « conjoints MOUNIER » — c'est-à-dire à tous les héritiers d'Augustin Mounier (mort en 1897) et de son épouse Euphrasie Vaugien (morte en 1904).

Parmi les onze co-héritiers énumérés, on lit :

« 9° M. Benoit DENIS, greffier de la justice de paix de Mostaganem, y demeurant, pris en qualité de mandataire spécial de Madame Marie Anna MOUNIER, épouse divorcée de M. Louis PRADEL, internée à l'asile des aliénés de Pierrefeu (Var). »

Elle est bien mentionnée par son nom véritable, son état de divorcée est reconnu, son internement à Pierrefeu est indiqué. Elle a droit à une part de la succession familiale, gérée par son tuteur. C'est l'unique mention publique d'Anna Maria pendant ses années à Pierrefeu — un très bref éclair dans un très long silence.

1905 – 1912 — les années perdues

Sept années séparent le folio 191 du registre médical (dernier folio en notre possession, arrêté en juin 1905) et le folio 163 du registre suivant (première mention en notre possession, datant de juin 1912). C'est le trou principal de sa biographie médicale — sept années d'observations mensuelles que nous n'avons pas encore retrouvées.

Nous avons demandé aux Archives départementales du Var la reproduction de ces folios manquants. En attendant, il faut imaginer, à partir des continuités constatées : le délire persécutif chronique se maintient, la tuberculose intestinale continue de la miner, elle vieillit dans le pavillon des femmes de Pierrefeu, entourée d'autres pensionnaires dont beaucoup meurent avant elle.

12 juin 1912 — première observation retrouvée

À cinquante-huit ans, Anna Maria est décrite comme : « *Santé physique : bonne, s'alimente bien. — État mental : idées de persécution, hallucinations de l'ouïe.* » Aux vieilles hallucinations cénesthésiques génitales s'ajoutent désormais des **hallucinations auditives** — elle entend des voix. C'est un signe d'aggravation, non de rémission.

30-31 janvier 1913 — la chute

Le **30 janvier 1913**, elle fait une chute sur le côté droit. Elle se plaint d'une douleur à la hanche, garde la jambe fléchie, refuse de coopérer à l'examen. Le **Dr MATHERON**, médecin adjoint de l'asile, rédige une note vif et incisif : soupçon de fracture du col fémoral ou de luxation de la hanche, examen sérieux à pratiquer le lendemain.

Le **31 janvier 1913**, le Dr Matheron rend son verdict :

« Un examen sérieux permet d'écarter d'une façon catégorique toute fracture et toute luxation. La malade a pu faire le tour du lit, à peine soutenue par deux infirmières. Elle appuie parfaitement le pied à terre. J'estime que la douleur accusée est provoquée simplement par de la contusion et peut-être par un léger déplacement des fibres articulaires chez une malade qui a présenté naguère de l'ankylose. »

Elle n'a rien de cassé. Elle a chuté, elle a mal, on la remet debout. La vie reprend.

1913-1914 — la lente descente

À partir de mai 1913, la note dominante devient : « *Impulsive. Mauvaise humeur. Impulsions violentes.* » Elle est irritable, agressive parfois. En décembre 1913, une nouvelle observation la décrit « **agitée. Malpropre.** » — le déclin comportemental s'accélère.

Année 1914, mois après mois, la mention devient monotone : « *Même état.* » En juin 1914, on note un « accès d'excitation maniaque ».

29 octobre 1914 — la fin s'annonce

« *Santé physique : mauvaise. Diarrhée persistante. État inspirant de sérieuses inquiétudes.* »

La tuberculose intestinale, contenue tant bien que mal pendant neuf ans, reprend le dessus.

3 décembre 1914

« *Santé physique : médiocre. S'alimente mal. S'affaiblit progressivement. État mental sans changement.* »

Elle refuse de manger — peut-être par crainte du poison qui l'obsède depuis 1901, peut-être par épuisement.

11 décembre 1914, à minuit

Elle meurt. Le registre médical porte ces mots :

« Mme MOUNIER Ve Pradel est décédée aujourd'hui à 24 heures des suites de Diarrhée chronique. Avis du décès a été donné à M. le Préfet du Var. »

« Diarrhée chronique » est la formule technique. La cause réelle est la tuberculose intestinale — cause classique de mortalité des internés d'asile de l'époque.

Elle a **60 ans**. Elle est morte seule, dans son lit du pavillon des femmes de Pierrefeu, sans qu'aucun proche soit présent. Elle n'avait plus revu son frère Polycarpe depuis probablement treize ans, ses trois enfants depuis vingt ans.

8. L'acte de décès (12 décembre 1914)

Le **12 décembre 1914 à midi**, la mairie de Pierrefeu-du-Var dresse l'acte de décès n° 153.

Deux témoins, tous deux étrangers à la famille :

- **André GAVOTTO**, 28 ans, employé, domicilié à Pierrefeu (probablement un employé de l'asile),
- **Godefroy COULET**, 70 ans, garde champêtre, domicilié à Pierrefeu.

Le maire, **Auguste ROUX**, signe l'acte.

L'acte comporte plusieurs erreurs administratives qui montrent bien à quel point Anna Maria est morte étrangère à ceux qui l'enregistrent :

- Elle est dite « **Veuve Pradel** » alors qu'elle était divorcée et que Louis Pradel, son ex-mari, était encore vivant à Tiaret (il ne mourra que sept ans plus tard, en 1921).
- La filiation est indiquée comme « **père et mère dont les noms ne nous sont pas connus** » — l'administration ne connaît pas Augustin Mounier et Marie Denat.
- La profession est « **Aucune** ».
- Le domicile officiel est « **Orléansville (Algérie)** » — l'adresse où son frère Polycarpe habitait quinze ans plus tôt et qui figurait sans doute encore dans son dossier administratif.

C'est l'ultime silence : une femme meurt sous un nom qui n'est plus le sien, avec un mari qui n'est plus le sien, dans un quartier qui n'est pas le sien, et dont ni la mairie ni personne ne connaît les parents.

Elle est enterrée à Pierrefeu, sans doute dans le carré des aliénés du cimetière communal, sans sépulture nominative — c'est en tout cas ce qu'il faut aller vérifier dans les registres du cimetière.

9. Après elle

Deux éléments transmis par la mémoire familiale, à documenter

Deux traces orales ont été portées à ma connaissance par Kobus, cousin germain du père du descendant à l'origine de cette recherche. Elles n'ont pas — encore — de confirmation archivistique. Je les livre telles quelles, en distinguant ce qui est établi de ce qui reste à établir.

Premier élément : les enfants confiés à des oncles. La tradition rapporte que les trois enfants d'Anna Maria auraient été « placés chez les oncles Jacques et Philippe » après la ruine de 1891 ou après le divorce de 1894. L'arbre Filae Gérard.V23 « Arbre de Françoise PALISSE » (33 459 individus) permet d'identifier ces deux personnes : **Jacques PRADEL** (né 29 août 1846 Bellegarde, mort après juin 1895 à Tiaret, marié Catherine Candie MALAVAL, cinq enfants) et **Baptiste Philippe PRADEL** (né 27 août 1852 Ambialet, mort 29 mars 1921 Saint Eugène/Alger, marié 13 mai 1876 Tiaret avec Adélaïde Clarisse FAURIE) — le « Philippe » du récit familial correspondant au second prénom de ce dernier. Les deux frères sont attestés en Algérie par leur matricule militaire à Oran (ANOM : Jacques classe 1866, Philippe classe 1872). Le placement lui-même, en revanche, n'a aucune trace consultable en ligne : ni acte de tutelle, ni recensement nominatif, ni correspondance. Il faudrait pour le documenter une source familiale privée (livret de famille, correspondance, souvenir précis).

Second élément : une visite de Louis II à sa mère. La tradition rapporte que Louis II PRADEL, marié en janvier 1907 à Aïn-Tédelès avec Andréa Marcelle MAGE, aurait fait le voyage jusqu'à Pierrefeu-du-Var pour visiter sa mère internée, Andréa restant à l'hôtel pendant ce temps. Plusieurs versions circulent dans la mémoire familiale ; l'une d'elles évoque **une permission pendant la Première Guerre mondiale**.

Cette version est aujourd'hui **archivistiquement plausible**. Le registre matricule militaire de Louis II a été retrouvé aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM), indexé sous une erreur d'orthographe (« Iradel » au lieu de « Pradel »), cote FR ANOM 2 RM 70, matricule 899, classe 1898, bureau de recrutement d'Oran. Il permet d'établir la chronologie précise du service de Louis II pendant la Grande Guerre :

Période	Statut
14 novembre 1899	Incorporé au 19 ^e Régiment d'artillerie de campagne, 1 ^{re} batterie
1 ^{er} novembre 1902	Passé dans la réserve de l'armée active
2 août 1914 – 3 janvier 1915	Mobilisé, « à l'intérieur » (dépôt, pas encore aux armées) — affecté au 8^e escadron du Train des équipages militaires , sert comme chauffeur automobile (source : <i>Mémoire Pradel-Mage</i> , Gilles Pradel, 2025-2026)
4 janvier 1915 – 12 novembre 1918	Aux armées (front)
13 novembre 1918 – 11 février 1919	Intérieur
11 février 1919	Envoyé en congé illimité, se retire à Diderot

Or **Anna Maria meurt le 11 décembre 1914** — au milieu de la période pendant laquelle Louis II est mobilisé mais encore « à l'intérieur ». Il n'est pas encore parti aux armées ; il est probablement dans un dépôt métropolitain ou stationnaire à Oran. Une **permission pour visiter une mère mourante** est administrativement possible, chronologiquement cohérente, et parfaitement compatible avec la formule « permission GM » de la mémoire familiale. La version dominante devient donc : Louis II, alors uniformé et probablement stationnaire en métropole, obtient une permission fin novembre ou début décembre 1914, se rend à Pierrefeu pour voir sa mère dans l'ultime phase de la maladie (elle meurt le 11 décembre), Andréa restant à l'hôtel — soit pour préserver la belle-fille de la scène, soit parce qu'elle-même le préférait ; il retourne à son dépôt avant d'être envoyé aux armées le 4 janvier 1915. La confirmation formelle de cette visite reste à trouver dans les folios médicaux 1912-1914 (partiellement en notre possession) ou 1907-1911 (demandés aux AD du Var), le Dr Belletrud, médecin-chef, ayant l'habitude de noter les visites familiales dans les observations mensuelles.

La précision « Andréa restée à l'hôtel », transmise dans plusieurs branches de la famille, donne à l'événement l'épaisseur d'un souvenir précis plutôt que d'un mythe.

Il faut toutefois signaler que le *Mémoire de la branche Pradel-Mage* (Gilles Pradel, 2025-2026) écrit d'Anna Maria qu'« elle meurt seule, sans aucun proche présent ». Les deux affirmations peuvent se concilier si l'on interprète la formule du mémoire au sens strict — personne au chevet de la mort le 11 décembre 1914 — et la version orale transmise par Kobus comme une visite antérieure, dans la fenêtre 2 août – 3 janvier 1915 pendant laquelle Louis II était mobilisé

à l'intérieur. Il n'y a alors pas contradiction, mais complémentarité : Louis II l'aurait vue une dernière fois en permission, sans être présent le jour même de sa mort.

L'aide de l'oncle Philippe et le domaine de Diderot

Un troisième fait familial, transmis avec plus de constance et désormais partiellement corroboré par l'archive, mérite d'être signalé : **entre 1907 et 1912, Louis II PRADEL aurait été aidé par son oncle Baptiste-Philippe PRADEL** — le « Philippe » identifié ci-dessus — **pour acquérir des terres à Diderot** (commune coloniale du sud tiaretin, aujourd'hui **Oued Lili**, à quelques kilomètres au sud-ouest de Tiaret). Le registre matricule de Louis II confirme sur ce point l'ancrage à Diderot : après sa démobilisation le 11 février 1919, il s'y retire officiellement (mention « se retire à Diderot, Commune mixte de Tiaret »). Le domaine agricole de Diderot deviendra le foyer familial des PRADEL en Oranie jusqu'à l'indépendance algérienne de 1962.

La chronologie « 1907-1912 » place cette aide dans les cinq premières années du mariage de Louis II avec Andréa, avant la Grande Guerre. Baptiste-Philippe avait alors 55-60 ans, était propriétaire, vivait entre Tiaret et Saint Eugène (Alger). Que l'oncle sans enfants ait aidé son neveu — mariage jeune, sans patrimoine hérité du père Louis I ruiné dès 1891 — à s'établir agriculteur à Diderot est une hypothèse cohérente avec les rôles familiaux constatés dans l'Oranie coloniale.

Le devenir des enfants

Ses trois enfants restèrent en Algérie française jusqu'à des dates différentes :

- **Louis II PRADEL** (Louis Jacques), né le **28 janvier 1878 à Tiaret** — date confirmée par son registre matricule militaire (ANOM, cote FR ANOM 2 RM 70, indexé par erreur sous « Iradel »). Il a épousé **Andréa Marcelle MAGE** (1889-1974) le **18 janvier 1907 à Aïn-Tédelès** (où résidait la famille MAGE, en particulier son beau-père Paul Marcel MAGE, facteur des postes à Tiaret). De ce mariage naissent **cinq enfants** : Georgette (1909-2008, épouse Ernest BOGGIO en 1924), Simone (1912, épouse Jacques de Tiaret en 1932), Louis III (1913, sauvé de la méningite par un vœu maternel qui donnera lieu à la construction d'une chapelle sur le domaine), **Paul I** (1917-2001) et Henri (1927). Il a bâti le **domaine agricole de Diderot / Oued Lili**, chef-lieu d'une exploitation qui atteindra 2 500 hectares vers 1930, aidé pour l'acquisition initiale des terres par son oncle Baptiste-Philippe PRADEL (cessions administratives d'octobre 1909 à avril-mai 1910). Nommé Chevalier du Mérite agricole en 1925, adjoint au maire de Diderot. **Sur la date de son décès, deux sources divergent** : le *Mémoire de la branche Pradel-Mage* (Gilles Pradel, 2025-2026) écrit 1953 ; les tables de successions de l'Indre (source primaire fiscale) et plusieurs arbres Filae indiquent 1965 à Jeu-les-Bois — divergence à trancher par la mairie de Jeu-les-Bois.
- **Maurille Marius PRADEL** (1880-1927), son second fils, marié à Anna PONCE, six enfants (André, Louis, Marceau, Jean, René, Yolande), décédé à **Alger** en 1927 à 47 ans. Son registre matricule figure aussi à Oran (classe 1900, matricule 656).

- **Anna Hélène PRADEL** (1881-1953), sa fille, mariée en 1915 à Célestin QUENTIEN, décédée à **Aïn Kermes, arrondissement de Tiaret**, en 1953, à l'âge de 72 ans.

Aucun d'eux n'a semble-t-il gardé le contact avec Anna Maria après le divorce de 1894. Aucun n'a assisté à ses obsèques en 1914. C'est la mémoire familiale, transmise sur quatre générations jusqu'à Gilles PRADEL, arrière-arrière-petit-fils par la lignée de Louis II, qui a permis en 2026 la reconstitution partielle de cette vie longtemps occultée.

Louis I PRADEL, son ex-mari, mort à Tiaret le 9 juillet 1921, avait épousé en secondes noces Virginie FALCOU (peut-être sa cousine germaine) sans avoir eu d'autres enfants.

Antoine Augustin Polycarpe MOUNIER, dit Policar, son frère bienveillant, marié à Louise Eugénie Lazarine ARNAUD (née 1^{er} avril 1861 à Ténès) sans avoir eu d'enfant, Officier d'administration comptable retraité de l'Atelier de Travaux publics n° 1, Chevalier de la Légion d'Honneur (février 1894, cote c-114429), avait été mis à la retraite le 1^{er} juin 1899 puis s'était installé à Tiaret (Oran). La date exacte de son décès n'est pas encore documentée ; ni l'arbre BMCharpe (« Charpiot & Co ») ni l'arbre Helene.B354 ne la donnent, et ANOM ne conserve aucune indexation nominative des décès à Tiaret après 1904. Il est mort à Tiaret ou à Mostaganem à une date postérieure à 1905, à confirmer par les archives de la Wilaya de Mostaganem.

10. Hypothèses cliniques rétrospectives

L'histoire médicale d'Anna Maria — 1893-1894 (comportement inconstant, désinhibition sexuelle, notoriété scandaleuse, effondrement de la défense sociale) puis 1901-1914 (délire persécutif chronique avec hallucinations cénesthésiques et sensorielles, mégalomanie fruste, évolution stationnaire sans rémission, dégradation comportementale progressive) — appelle plusieurs hypothèses diagnostiques rétrospectives, à formuler avec la prudence qu'imposent l'éloignement temporel et la pauvreté des sources.

Hypothèse 1 — Schizophrénie paranoïde à début tardif (paraphrénie de Kraepelin)

Compatible avec : le tableau persécutif structuré, les hallucinations multimodales, l'évolution chronique sans rémission, la dégradation comportementale, l'existence d'un prodrome sept ans avant la structuration délirante.

Hypothèse 2 — Paralyse générale progressive (neurosyphilis tertiaire)

Historiquement dominante à l'époque, elle représentait 10 à 15 % des admissions psychiatriques. Compatible avec : la désinhibition sexuelle prémonitoire, les idées de grandeur,

la dégradation lente sur treize ans, le calendrier (mari militaire mobilisé 1869-1874 → contamination possible pendant la guerre franco-prussienne 1870-71 → transmission conjugale après le mariage de 1875 → symptômes tertiaires vingt à vingt-cinq ans plus tard chez l'épouse).

L'hypothèse est **renforcée** par la confirmation, en 2026, de la **participation effective de Louis Pradel à la guerre franco-prussienne** avec le 92^e régiment d'infanterie du 6 août 1870 au 8 mars 1871, puis à une possible campagne intérieure liée à la Commune de Paris fin avril 1871 : les statistiques sanitaires militaires françaises de l'époque estimaient que **jusqu'à un tiers des soldats revenus de la guerre étaient porteurs d'une maladie vénérienne** (syphilis primaire, blennorragie, chancre mou), la fréquentation prostitutionnelle en cantonnement étant massive. L'hypothèse ne pourrait toutefois être définitivement confirmée que par la retrouvaille du dossier militaire complet de Louis Pradel au SHD (demande envoyée) ou d'une éventuelle sérologie de Wassermann dans les folios médicaux 1906-1912 de Pierrefeu (demande envoyée aux AD du Var).

Hypothèse 3 — Trouble psychotique lié à des traumatismes cumulés

La perte de la mère à 5 ans, le remariage rapide du père, la ruine familiale de 1891, l'écroulement social après le divorce de 1894, la séparation d'avec les trois enfants, l'exil à Orléansville — autant de facteurs de stress chronique qui peuvent avoir précipité une décompensation psychotique sur un terrain prédisposé.

Les trois hypothèses ne sont pas exclusives entre elles. Nous en saurons peut-être plus quand les archives complémentaires demandées reviendront (SHD, ANOM, AD Var).

11. Ce qui manque encore

Cette biographie, à l'heure où elle est rédigée, reste incomplète. Trois chapitres pourraient être écrits plus tard, à la lumière des archives encore à venir :

1. **Les sept années 1895-1901 à Orléansville** : ce que le dossier préfectoral d'Alger (ANOM) pourra révéler du signalement initial, du contexte familial du frère Polycarpe, des premières manifestations.
 2. **Les sept années médicales manquantes 1905-1912 à Pierrefeu** : les folios que les AD du Var pourront transmettre, avec potentiellement le résultat de sérologies syphilitiques et l'évolution clinique fine.
 3. **La vie militaire de Louis Pradel** : les états de service que le SHD pourra transmettre, éclairant l'hypothèse de la neurosyphilis.
-

12. En guise de conclusion

Anna Maria Mounier a passé la moitié de sa vie dans le silence — silence de sa mère morte, silence du procès qu'elle a laissé se dérouler sans elle, silence des sept années à Orléansville, silence des années passées dans les pavillons de Pierrefeu à parler avec ses ennemis imaginaires, silence de sa mort à minuit sans personne.

Ce silence a été si complet qu'il aura fallu attendre plus de cent dix ans pour que la mémoire familiale, aidée des archives dispersées entre trois pays et une dizaine de fonds, puisse enfin la nommer véritablement, restituer la précision de sa date de naissance, reconstituer les circonstances de sa mort, entendre à travers les certificats médicaux les mots de son délire — ce singulier langage qui, si étrange nous paraisse-t-il, était encore une façon de parler.

« Un fluide électrique la persécute. Des ennemis l'ont violée la nuit et l'ont mise enceinte de quatre enfants. »

Il n'appartient pas à ce document de conclure ce qu'il faut penser de tels mots — sinon qu'ils ont été prononcés par une femme précise, née à Mostaganem le mercredi 10 mai 1854, et qu'elle méritait au moins qu'un descendant, quatre générations plus tard, prenne le temps de les recueillir.

Sources archivistiques principales

État civil colonial (ANOM, Archives Nationales d'Outre-Mer)

- Mariage Louis PRADEL × Anna Maria MOUNIER, Aïn-Tédelès, 16 novembre 1875 (acte n° 1442846)
- Jugement de divorce, transcription à Aïn-Tédelès, 25 février 1895 (acte n° 1442963)
- Mariage MOUNIER Augustin × DENAT Marie, Mostaganem, 1855
- Mariage MOUNIER Augustin × VAUGIEN Euphrasie, Mostaganem, 1860

Dossier médical de l'asile de Pierrefeu-du-Var (Archives départementales du Var, sous-série 17 X)

- Matricule n° 2712, folio 191 du Registre 11 (admission et observations 1901-1905)
- Folio 163 du Registre suivant (observations 1912-1914, décès)

Registre d'état civil de la commune de Pierrefeu-du-Var

- Acte de décès n° 153 du 12 décembre 1914

Presse coloniale (Gallica-BnF)

- L'Indépendant de Mostaganem, 11 juin 1905 (annonce légale de vente sur licitation des consorts MOUNIER)

Matricules militaires du Tarn (AD 81)

- Registre 1R2_002, canton de Villefranche-d'Albigeois, classe 1868 (matricule 399 : Louis PRADEL)

Généalogie collaborative (Geneanet)

- Arbre de Regis DEVAUX (regis5) — branche PRADEL / MOUNIER en Oranie

Mémoire familial

- Gilles PRADEL, *Mémoire de la branche Pradel-Mage — Louis II Pradel & Andréa Mage — Une lignée du Tarn à Diderot*, 2025-2026, 35 pages, LibreOffice (contient les données sur la fratrie MOUNIER, les cinq enfants de Louis II × Andréa MAGE, les cessions foncières d'Oued Lili en 1909-1910, et la trajectoire de la branche PRADEL du Tarn à Diderot). *Note : ce mémoire indique par erreur la sous-série « 4 X » pour l'asile de Pierrefeu — la cote correcte est 17 X, corrigée à l'issue de la présente enquête.*
- **Kobus PRADEL** (cousin germain de Paul II PRADEL, père de Gilles), transmission orale sur la visite de Louis II à sa mère à Pierrefeu et sur le placement des enfants chez les oncles Jacques et Baptiste-Philippe.

Registres matricules militaires (ANOM)

- **Louis Jacques PRADEL** (indexé par erreur « Iradel »), cote FR ANOM 2 RM 70, matricule 899, classe 1898, bureau d'Oran — état de service 1899-1919 (19^e RAC / 8^e Escadron du Train).
- **Maurille Marius PRADEL**, matricule 656, classe 1900, bureau d'Oran.
- **Jacques PRADEL** (frère de Louis I), matricule 280, classe 1866, bureau d'Oran.
- **Philippe PRADEL** (Baptiste-Philippe, frère de Louis I), matricule 254, classe 1872, bureau d'Oran.

Fin de la biographie.

*Document rédigé le 2 juillet 2026 par un assistant généalogiste, à la demande de Gilles
PRADEL, arrière-arrière-petit-fils d'Anna Maria MOUNIER par la lignée : Anna Maria MOUNIER
→ Louis II PRADEL → Paul I PRADEL → Paul II PRADEL → Gilles PRADEL.*